



AMBASSADE DE SUISSE
EN ESPAGNE

K.61.- I/w.
ad. p.A.15.32.1.-

Espagne: Statut des
protestants.

Très confidentielle

MADRID, le 5 octobre 1964
Zurbano, 25, Tel. 2.24.23.54

an	PO	AN	MO	CX		a/b
Date	21.10	22.10	22.10	23.10		23.10
Visa	100	A	904	4		4
EPD 21. Okt. 1964						
Ref. p.A. 15.32.1.						

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Faisant suite à mon rapport du 30 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous quelques renseignements qui vous intéresseront sans doute au sujet de l'accueil qui fut fait au projet de Statut des non-catholiques, par certains membres du Gouvernement espagnol lors de la réunion du Conseil du 10 septembre dernier à La Coruña.

J'ai eu jeudi dernier une très longue conversation avec le Nonce apostolique à Madrid, Mons. Riberi. Il s'agit d'un évêque qui a été surtout missionnaire et qui s'intéresse beaucoup plus aux questions religieuses qu'à la diplomatie. Comme il m'a toujours parlé avec une grande franchise, je lui ai demandé qu'est-ce-qu'il pensait du Statut des non-catholiques et qu'est-ce-qui s'est passé exactement au Conseil des ministres de La Coruña à la suite duquel on est bien obligé de croire que le règlement du problème des protestants est entré dans une nouvelle phase d'attente.

Mons. Riberi m'a répondu en résumé ce qui suit:

"Ce qui est arrivé est réellement cocasse. J'avais fait, discrètement, de grands efforts auprès des évêques pour obtenir qu'ils approuvent enfin le Statut en leur disant surtout que le Concile allait proclamer la li-

Monsieur Friedrich T. W a h l e n ,
Conseiller Fédéral,
Chef du Département Politique Fédéral,
B e r n e



berté religieuse et qu'ils devaient éviter d'être en retard en attendant cette proclamation pour approuver le Statut. C'est moi aussi qui avais suggéré à l'épiscopat la création de la commission ad hoc composée par trois archevêques chargés de discuter le Statut avec les Autorités espagnoles afin d'arriver à la rédaction définitive qui aurait été soumise au Gouvernement, ce qui est en effet arrivé le 10 septembre. J'avais fait figurer dans cette Commission l'archevêque Alonso Muñozerro (Vicaire général de l'Armée) parce que je savais qu'il était extrêmement opposé au Statut et qu'il convenait donc qu'il fût de la Commission chargée d'élaborer le texte, afin qu'il ne pût plus mener par la suite une campagne contraire au Statut. Celui-ci fut approuvé avec la bénédiction de Mons. Alonso Muñozerro et il arriva le 10 septembre devant le Conseil des ministres à La Coruña. Or, quelle ne fut pas la surprise du Ministre Castiella lorsqu'il entendit plusieurs ministres, surtout les ministres militaires y compris celui de l'Intérieur (Général Alonso Vega) et celui de la Justice, formuler les plus grandes réserves au sujet du Statut, affirmer qu'ils n'avaient jamais été consultés à son sujet, monter en épingle les grandes difficultés que supposait la mise en vigueur du projet de loi en question. Le fait est que devant une attitude aussi négative, le Conseil des ministres décida que le Statut serait maintenant non pas soumis aux Cortes comme avait prévu le Ministre des Affaires Etrangères, mais livré à l'examen minutieux des différents ministères intéressés. Voilà donc que l'Etat repousse un document religieux que l'Eglise, elle, a approuvé. Encore une fois les autorités espagnoles sont plus papistes que le pape. C'est pourquoi je vous ai parlé d'une situation cocasse mais qui en effet est réellement incroyable".

Ayant demandé à Mons. Riberi qu'est-ce qui se passerait maintenant, si à son avis il faudrait attendre longtemps pour que les ministères opposés acceptent finalement le texte et s'il voyait la possibilité d'intervenir à nouveau, le Nonce me répondit ce qui suit.

"Je pense que les ministres en question se rendront compte assez rapidement de la situation un peu grotesque dans laquelle ils se sont mis. Il est vrai qu'ils sont en général extrêmement religieux. Lorsqu'ils me firent leur visite à mon arrivée en Espagne, j'avais eu l'impression de parler à des religieux. Toutefois ils ont sans doute un peu agi par dépit envers le Ministre des Affaires Etrangères qui ne les a peut-être pas assez pressentis.

Esperons que lorsque les ministres constateront qu'ils ne sont en accord ni avec l'Eglise ni avec la majorité des évêques espagnols, ils changeront d'attitude. Quant à moi je suis naturellement prêt à faire tout ce que je peux pour mener à bonne fin l'oeuvre entreprise. J'expliquerai aux ministres qui voudront bien me consulter la doctrine que j'ai déjà fait valoir devant les évêques réticents, en leur disant: croyez vous que vous prêchez la vérité? alors écoutez Saint Paul lorsqu'il vous dit 'veritas liberabit vos'; croyez vous à la grâce? alors laissez-la agir et ne vous mettez pas à la place de Dieu en croyant que sans vous la grâce n'agira pas. Souvenez-vous que si nous sommes là c'est parce qu'on nous a donné la liberté de choisir notre religion. Vous invoquez la nécessité de protéger le 'bien commun'. Moi je vous dis qu'en invoquant un principe aussi élastique, vous compromettez la liberté religieuse partout. Ainsi par exemple les Chinois pourront vous dire que le confucianisme représente pour leur pays le bien commun et la tradition et la base de l'unité religieuse de leur nation et que par conséquent la prédication du christianisme s'oppose au bien commun chinois. Je pense que les difficultés soulevées par les ministres dont nous parlons céderont rapidement devant les exigences du bon sens".

Je savais que le Nonce était un grand libéral mais je ne pensais pas qu'il allait aussi loin dans la conception de la liberté religieuse. Comme je lui ai demandé s'il y avait beaucoup d'évêques espagnols qui pensent comme lui, il m'a répondu affirmativement. Nous pouvons donc espérer que les nouvelles difficultés qui viennent de s'opposer, au moins apparemment, à la mise en vigueur du Statut, seront bientôt surmontées. Le fonctionnaire diplomatique du Ministère des Affaires Etrangères auquel je m'étais adressé pour vous écrire mon rapport du 30 septembre ignorait probablement les dessous du Conseil des ministres du 10 septembre, ou bien il n'était pas autorisé à en parler. J'ai pensé que les informations confidentielles du Nonce vous intéresseraient parce qu'elles jettent de la lumière sur la mentalité de certains personnages, mais aussi sur les efforts énormes entrepris par d'autres personnages laïques (par exemple M. Castiella) et surtout par l'Eglise afin de réaliser sur le terrain le plus difficile la révolution

- 4 -

voulue par les deux derniers papes en matière de liberté religieuse. J'ajouterai à titre de chronique que le Nonce à Madrid dont j'ai sollicité l'opinion sur lesdits papes m'a répondu ceci: "Papa Giovanni era un gran cuore ma non si rendeva sempre conto di tutte le conseguenze delle Sue grandi decisioni. L'attuale è un gran papa con un gran cuore ma sopra tutto con un cervello eccelso che gli serve per proseguire i piani del suo predecessore".

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

Kilage: 3 Kopien